

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 octobre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-3451

présenté par
M. Jean-René Cazeneuve

ARTICLE 5

I. – À la première phrase de l’alinéa 283, substituer aux mots :

« recalculé en retranchant »

les mots :

« diminué du ».

II. – En conséquence, à la seconde phrase du même alinéa, substituer aux mots :

« selon les dispositions du »

les mots :

« dans les conditions prévues au ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel